

**78EME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE DE L'ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTE (OMS)**

GENÈVE, DU 19 AU 27 MAI 2025

**DECLARATION DU BURUNDI AU NOM DES ETATS MEMBRES DE LA REGION
AFRICAINNE SUR LES QUESTIONS SOUMISES POUR INFORMATION
CONTENUES DANS LE POINT 28.1 DU RAPPORTS DE SITUATION DU
DOCUMENT A78/34 Rev.1**

**Pilier 3 : Un milliard de personnes bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus
grand bien-être**

**Monsieur le Président,
Excellences les Ministres,
Mesdames, Messieurs
Distingués Délégués,**

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États Membres de la Région Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé au sujet du troisième pilier de la Stratégie de l'OMS : **«permettre à un milliard de personnes supplémentaires de bénéficier d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être.»**

Nous saluons la **stratégie mondiale de l'OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques** (décision WHA74(24)). Elle représente une transformation nécessaire et urgente pour bâtir des environnements sains, durables et protecteurs, essentiels à la santé et au bien-être de nos populations.

Dans cet esprit, nous soulignons l'importance du **plan d'action sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement** (décision WHA72(10)). Bien que centrée sur une catégorie d'États, cette initiative offre des enseignements précieux pour renforcer la résilience climatique dans toutes les régions vulnérables, y compris en Afrique.

Nous appuyons également l'adoption de **l'approche fondée sur les sciences comportementales** dans les politiques et interventions de santé publique (résolution WHA76.7). Elle est cruciale pour adapter nos réponses sanitaires aux réalités culturelles et comportementales des communautés, en promouvant des choix sains et durables.

Concernant la **prévention de la noyade** (résolution WHA76.18), nous reconnaissons que cette tragédie silencieuse reste une cause majeure de mortalité évitable, notamment parmi les enfants en Afrique. Une réponse accélérée et coordonnée est indispensable pour sauver des vies.

Par ailleurs, nous réaffirmons notre engagement en faveur du **renforcement du rôle des systèmes de santé dans la lutte contre la violence interpersonnelle**, notamment envers les femmes, les filles et les enfants (résolutions WHA69.5 et WHA74.17). Mettre fin à ces violences est une condition non négociable du bien-être et de la dignité humaine.

Enfin, nous appuyons pleinement le **plan d'action mondial pour la santé des réfugiés et des migrants, 2019-2030** (résolution WHA76.14). Dans un contexte de mobilité croissante, il est impératif que personne ne soit laissé de côté dans notre quête pour la couverture santé universelle.

Monsieur le Président,

La Région Afrique reste pleinement mobilisée pour transformer ces engagements en actions concrètes. Nous appelons à un soutien technique et financier renforcé, à une solidarité globale accrue, et à un suivi rigoureux de la mise en œuvre de ces résolutions et décisions.

Je vous remercie.